

COMMUNE DE ST PARDOUX LA CROISILLE  
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 juillet 2017

Conseillers présents : ALBARET Dominique, ADNOT Claudine, MIGINIAC Christian, PEYRAMAURE Claire, FAUCHE Cécile, JANICOT Arnaud

Excusés : PLAS Emilie, FAISY Gérard (pouvoir à Ch Miginiac)

Absents : PECHADRE-MONTANDON Stéphanie, PETIT Yann, MAINAUD Bernard.

Claire Peyramaure est nommée secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

- Avenants aux travaux
- Travaux d'isolation : bâtiment mairie
- Délibération de principe création SEM pour chaufferie
- Eclairage public : renouvellement de lampes
- Ligne de trésorerie
- Questions diverses

**Approbation du compte rendu du précédent conseil**

Monsieur le Maire ouvre la séance par la lecture du procès verbal du 13 juin 2017 : PV approuvé

**Avenants aux travaux**

**2017/30**

**Présents : 6    Votants : 7    Pour : 7    contre : 0    abstentions : 0**

Monsieur le maire présente au conseil les devis pour travaux complémentaires dans le cadre de l'opération « installation de la cantine dans la salle polyvalente, création de sanitaires et préau » des entreprises suivantes :

- SARL Brindel-Pélissier pour un montant HT de 390€ portant le marché à 2944.10€ HT

- SAS Chèze Christian pour un montant HT de 210€ portant le marché à 6027.00€ HT

- SARL Bachelierie pour un montant HT de - 230€ (avenant n°1) et + 328€ (avenant n°2) portant le marché à 9967.00€ HT

- SARL Caraminot pour un montant HT de 191€ portant le marché à 5504.30€ HT

- SARL Tabaste et Fils pour un montant HT de 1360€ portant le marché à 11478.31€ HT

- SARL Planche pour un montant HT de 164.80€ portant le marché à 7402.84€ HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte ces avenants au marché.

Est à l'étude l'achat de l'équipement de la nouvelle cuisine, et le matériel de lavage de la salle.

La fin des travaux est annoncée pour le 28/07/17

**Travaux d'isolation : bâtiment mairie**

**2017/31**

**Présents : 6    Votants : 7    Pour : 7    contre : 0    abstentions : 0**

Monsieur le Maire présente au conseil des devis pour le changement des fenêtres du bâtiment mairie-école en pvc double vitrage afin d'isoler le bâtiment dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments raccordés à une chaufferie biomasse.

- menuiserie Pélissier : 21 143.34€ HT

- Sas Chèze : 21 409.00€ HT

- Menuiserie Rioux : 21 230.23€ HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de confier les travaux à l'entreprise Pélissier pour un montant HT de 21 143.34€

La subvention est de 80% (Ministère et Tulle Agglo) et possibilité en plus d'un bonus lié à l'obtention d'un certificat d'économie d'énergie.

**Délibération de principe création SEM pour chaufferie**

**2017/32**

**Présents : 6    Votants : 7    Pour : 7    contre : 0    abstentions : 0**

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'un projet de création de SEM énergie chargée de porter dans un premier temps des projets de chaufferies biomasse et de porter par la suite des projets sur d'autres énergies est envisagé sur le territoire de Tulle Agglo.

L'agglo demande aux 12 communes concernées par un projet de chaufferie biomasse de se positionner sur la continuité de l'engagement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte de continuer l'engagement de principe pour étudier la société d'économie mixte dédiée aux projets de production d'énergie renouvelable, avec l'objectif d'entrer dans la SEM et d'en être client pour la chaufferie bois des bâtiments publics prévue sur St Pardoux la Croisille.

## Eclairage public : renouvellement de lampes

2017/33

Présents : 6    Votants : 7    Pour : 7    contre : 0    abstentions : 0

Monsieur le Maire fait part au conseil du devis de SOCAMA pour la réhabilitation lumineuse- programme 2017 – consistant au remplacement de 6 luminaires sur la commune (le bourg, le Feyt, le Theil, Puy Chassagnoux et Theillet) pour un montant HT de 4050€. Ce programme bénéficie d'une subvention de 1891.20€ et d'une participation de 50% de la FDEE soit 1079.40€. Il reste donc 1079.40€ à la charge de la commune.

Le conseil après en avoir délibéré accepte ce programme et autorise le maire à signer le devis.

Rappel du coût de l'éclairage sur SPLC : environ 3500€/an

## Ligne de trésorerie

2017/34

Présents : 6    Votants : 7    Pour : 7    contre : 0    abstentions : 0

Monsieur le Maire fait part au conseil des propositions suivantes pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 50 000€, nécessaire pour pouvoir régler les factures des entreprises des travaux école/salle polyvalente. Cette ligne pourra être remboursée dès que les subventions auront été versées.

- Crédit agricole : marge de +1.40€- taux actuel de 1.069€ marge comprise, basé sur EURIBOR 3 mois.

Commission d'engagement de 0.20% soit 100€

- Caisse d'épargne : 0.90% taux fixe-

Commission d'engagement de 0.20% soit 100€

Commission de non utilisation : 0.25% du montant non utilisé

- caisse des dépôts : pas de ligne de trésorerie possible. Offre de prêt sur 15 ans à taux fixe sur ressources BEI (1.35€ au 1307/2017).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de retenir l'offre du crédit agricole et autorise le maire à signer le contrat.

## Questions diverses

- Concert Paul : concert de violoncelle seul **le 7 août sur la place de SPLC**, le bar de Nathalie restera ouvert.
- Achat mobilier cantine : un listage de matériel inox a été fait dont un lave vaisselle rapide
- Corrèze 100% fibre 2021/ numérotation et dénomination des rues

L'installation de la **fibre** semble encore un peu hasardeuse selon Arnaud Janicot, les installations filaires demanderont beaucoup d'élagage.

### Dénomination des rues :

Cela concerne 176 points d'adresse et lieux à nommer en concertation avec chaque village.

Ces numéros et noms de rues devront être consignés dans un registre, ce travail doit être réalisé le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

- Cécile Fauché dénonce des problèmes de containers trop pleins de déchets non triés dont des résidus de travaux, ce qui est inadmissible.

Des consignes de tri vont être rappelées par mail.

Date du prochain conseil municipal : 11 septembre 2017

Fin du Conseil 22h30

**LE SECRETARIAT DE MAIRIE SERA FERMÉ**  
**Du 08 au 28 août 2017**

En cas d'urgence, veuillez contacter : D.Abaret au 06 30 26 52 04,  
C.Adnot au 06 8324 28 82 ou la secrétaire au 06 76 62 24 43